

# Les taux de mortalité attribuables à la COVID-19 sont plus élevés chez les personnes qui vivent en appartement ou au sein d'un ménage nombreux

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 13 avril 2021

Au Canada, des mesures de distanciation physique ont été mises en œuvre dans les espaces publics à partir de la mi-mars 2020 en raison des risques de propagation de la COVID-19 lorsqu'une personne infectée entre en contact étroit avec d'autres personnes. Cependant, le respect de ces mesures peut représenter un défi pour les personnes qui vivent au même endroit, surtout si l'espace est restreint ou si de nombreuses personnes vivent dans le même immeuble.

Une nouvelle étude publiée aujourd'hui aborde les différences entre les taux de mortalité attribuables à la COVID-19 selon le type de logement privé où vivent les personnes et la taille de leur ménage : « [Les personnes qui vivaient en appartement ou au sein d'un ménage plus nombreux étaient plus à risque de mourir de la COVID-19 au cours de la première vague de la pandémie](#) ».

Selon l'étude, les taux de mortalité attribuables à la COVID-19 normalisés selon l'âge étaient plus faibles chez les personnes vivant dans des maisons individuelles non attenantes que chez celles vivant en appartement au Québec et en Ontario, les deux provinces qui ont été les plus touchées par la COVID-19 au cours de la première vague de la pandémie. Par exemple, au Québec, les taux de mortalité attribuables à la COVID-19 étaient 2,3 fois plus élevés chez les personnes vivant dans des tours d'habitation que chez celles vivant dans des maisons individuelles non attenantes. De même, en Ontario, les taux de mortalité attribuables à la COVID-19 étaient 1,9 fois plus élevés chez les personnes vivant dans des tours d'habitation.

Il a été constaté que le risque de décès attribuable à la COVID-19 était plus élevé chez les personnes vivant dans des ménages nombreux. Au Québec, les taux de mortalité étaient 1,4 fois plus élevés chez les personnes vivant dans un ménage de cinq personnes ou plus que chez celles vivant dans un ménage d'une personne. En Ontario, les taux étaient 1,7 fois plus élevés chez les personnes vivant dans un ménage de cinq personnes ou plus que chez les personnes vivant dans un ménage composé d'une seule personne.

## Note aux lecteurs

*Le présent article est le premier à se fonder sur les données provisoires intégrées sur les décès attribuables à la COVID-19 de la Base canadienne de données de l'état civil – Décès couplées aux données du Recensement de la population de 2016 (questionnaire abrégé). De plus amples renseignements sur le processus de couplage et sur le fichier analytique couplé aux décès qui en découle sont accessibles sur demande.*

## Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [3233](#) et [3901](#).

L'article intégral, intitulé « [Les personnes qui vivaient en appartement ou au sein d'un ménage plus nombreux étaient plus à risque de mourir de la COVID-19 au cours de la première vague de la pandémie](#) », est maintenant accessible dans le cadre de la publication *StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur* ([45280001](#)).



---

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca)).